

Actions en milieu agricole Recette, exemples et défis

Yann Bourassa
Chef d'équipe
Département d'aménagement et d'environnement
Fédération de l'UPA du Centre-du-Québec



PLAN DE LA PRÉSENTATION

- 1. Recette Centre-du-Québec**
- 2. Exemples d'actions en milieu agricole**
- 3. Défis en milieu agricole**
- 4. Facteurs de réussite (pôle expertise)**

Recette Centre-du-Québec



Recette Centre-du-Québec

1- Concertation

Ferme progrès, cohésion des partenaires, milieux prioritaires

2- Processus

Personne crédible,

ÉCOUTE des producteurs,

Diagnostic, communication, boîte à outils,

Patience,

3- Gagnant-gagnant





Exemples d'actions en milieu agricole

Exemple en milieu agricole

Restauration milieux hydriques Baie-du-Febvre

INITIATIVE DES LABORATOIRES VIVANTS

Programme du 2 septembre :

- Aménagement des cours d'eau par le passé, Robert Beaulieu, ing., PleineTerre
- La géomorphologie des petits cours d'eau en milieu agricole, Sylvio Demers et Jean-Philippe Marchand, Université du Québec à Chicoutimi, hydrogéomorphologues
- Cadre légal relatif aux travaux dans les cours d'eau en milieu agricole, Marie-Hélène Trudel, géographe, Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec
- Temps de rétroaction

Programme du 13 septembre :

- La géomorphologie des petits cours d'eau en milieu agricole (suite), S. Demers et J.P. Marchand
- Défis et perspectives d'avenir, R. Beaulieu, S. Demers et J.P. Marchand
- Rôle des MRC dans la réalisation des projets, M.H. Trudel, MRC de Pierre-De Saurel
- Discussion avec les gestionnaires des cours d'eau des MRC Nicolet-Yamaska, Pierre-De Saurel, Maskinongé et Autray et avec des intervenants du MELCC et d'autres à confirmer
- Période d'échanges : identification des idées de projets d'amélioration des cours d'eau, tous les participants

Nous vous demandons de confirmer votre présence à l'aide du [formulaire en ligne](#) (ou auprès de votre responsable local de bassin versant), **d'ici le 31 août 2021.**

"Les informations d'accès à l'atelier vous seront acheminées avant la rencontre.

Pour toute information, merci de communiquer avec votre responsable local Yann Bourassa, par courriel à ybourassa@upa.qc.ca ou par téléphone au 819-519-5838 #157.

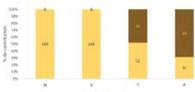
Mario Proulx
Mario Proulx,
Président Syndicat de Nicolet

CELLULE COURS D'EAU

Objectif : Diminuer la fréquence d'entretien du fossé en zone littorale en aval d'une coulée



Étape 1 : Définir l'origine des sédiments. Coulée ou champs agricoles?



Étape 2 : Intervenir efficacement



Pratiques culturales



Ponceau avaloir ou bassin de sédimentation



Ajout de débris ligneux





Exemple en milieu agricole

Restauration milieux hydriques Saint-Elphège

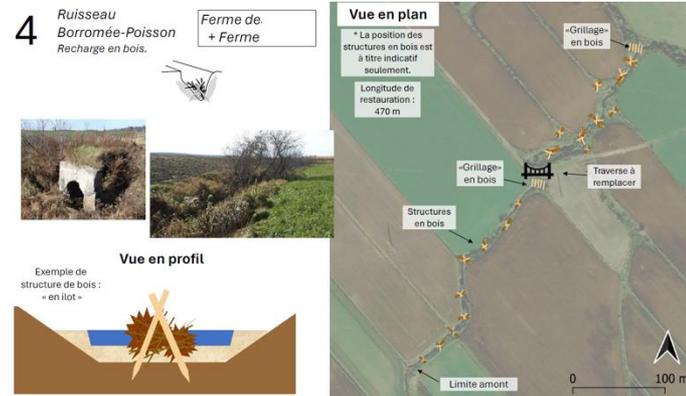




Exemple en milieu agricole

Restauration milieux hydriques

Rivière du Moulin



Unis pour renaturaliser la rivière du Moulin





Exemple en milieu agricole

Bandes riveraines élargies de panic érigé

MRC Nicolet-Yamaska



ORIENTATION

- 1 Encourager, soutenir et stimuler l'agriculture durable

OBJECTIF

- 1.2 Encourager et soutenir les initiatives agroenvironnementales et environnementales, notamment en matière d'une saine gestion de l'eau

ACTION 3

Évaluer la pertinence et la faisabilité de mettre sur pied un modèle d'entreprise d'économie sociale qui offrirait entre autres, un service clés en main d'aménagement et d'entretien de bandes riveraines et de haies brise-vent.

Description

De plus en plus de producteurs agricoles reconnaissent l'importance environnementale des bandes riveraines et des haies brise-vent. Toutefois, plusieurs manquent de temps et de support approprié pour les implanter et les entretenir. Cette action propose donc de répondre à cette problématique en évaluant la possibilité de mettre sur pied une entreprise d'économie sociale qui offrirait entre autres ce service clés en main. Basée sur une vision de développement durable, elle administrerait et offrirait une gamme de services centrés autour du principe de la réintégration de l'arbre en milieu agricole. Son mandat et ses services pourraient comprendre notamment :

- Un service clés en main d'aménagement et d'entretien de bandes riveraines et de haies brise-vent.
- Une banque de bandes riveraines à louer pour la production de cultures pérennes.
- Un plan agroforestier s'étendant à l'échelle du territoire de la MRC dont la mission serait de réintégrer l'arbre en milieu agricole.
- Un fonds accordant un revenu compensatoire pour les surfaces agricoles converties.
- Des crédits carbonés.
- De la formation et de l'information pour les producteurs.
- Un programme de réinsertion sociale.

Cible visée

Les producteurs agricoles et les citoyens de la MRC de Nicolet-Yamaska

Porteurs et partenaires potentiels du projet

Agriconseils, Carrefour Jeunesse-Emploi, CDC, Nicolet-Yamaska Club, Yamasol, COGESAF, COPEPONIC, CRECO, MADIQ, MRC de Nicolet-Yamaska, Municipalité de la MRC de Nicolet-Yamaska, Pôle d'économie sociale du Centre-du-Québec, LPA, Fondations et organismes pertinents



Intérêt pour le producteur ?

- **Clé en main !** Implantation, entretien et récolte au frais de la MRC
- **Entente de location** de la bande riveraine pour une durée déterminée (selon le scénario choisi)
- Compensation pour la location équivalente à une production de maïs-grains



Exemples de défis



Espace de liberté – Rivière Bourbon





Espace de liberté – Rivière Bullard





Espace de liberté – Rivière Bulstrode

25 mars 2025





Espace de liberté – Rivière Nicolet





Création milieux humides – Ruisseau mystère



Stratégie d'intervention

Recommandations et propositions du pôle d'expertise
multidisciplinaire en gestion durable du Lac Saint-Pierre



Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du Lac Saint-Pierre

Propositions pour un mode de gestion

- A. Une démarche à inscrire sur le temps long avec une approche incrémentale.
- B. Un dialogue entre le gouvernement provincial et les acteurs territoriaux à reconstruire.
- C. Une gouvernance territoriale à améliorer pour faciliter les communications, maintenir une direction d'ensemble et coordonner.
- D. Un ensemble de solutions flexibles et adaptées aux réalités écologiques et aux réalités socioéconomiques des producteurs et productrices dont le rachat des terres devrait être proposé aux producteurs et productrices.
- E. Un conseil agricole dont la portée dans l'intégration de pratiques agricoles durables par les producteurs et productrices est à maximiser.



Une démarche à inscrire sur le temps long avec une approche incrémentale

De telles directions auront des impacts financiers sur les exploitations agricoles et demanderont des efforts comportementaux, cognitifs et affectifs pour les producteurs et productrices.

Dans ce contexte, la réhabilitation environnementale du littoral du LSP mériterait de s'inscrire sur le temps long. Une approche incrémentale avec plusieurs objectifs modestes et des échéances fréquentes et régulières semble alors plus appropriée qu'un grand projet magistral avec un objectif ambitieux. En «découpant» les objectifs globaux en plus petits objectifs, plus concrets et plus pratiques, et en étapes plus modestes, il est plus aisé de maintenir la progression et l'engagement des acteurs.





Un dialogue entre le gouvernement provincial et les acteurs territoriaux à reconstruire

...un dialogue et une confiance minimale mutuelle entre les acteurs gouvernementaux et territoriaux sont importants au succès de la collaboration territoriale. Un gouvernement flexible et accompagnateur, qui fournit une direction d'ensemble dans laquelle inscrire des projets locaux, joue un rôle moteur.

...Enfin, une réglementation qui n'est pas établie avec un consensus social minimal peut avoir des effets pervers et ne pas jouer son rôle de solution potentielle





Une gouvernance territoriale à améliorer

pour faciliter les communications, maintenir une direction d'ensemble et coordonnée

La réhabilitation du LSP fait face à des défis de gouvernance territoriale qui se traduisent notamment par un **manque de vision globale et par un manque de dialogue entre le monde agricole et les autres secteurs** qui ont aussi des impacts sur l'état écologique du LSP.

... ont mis de l'avant la pertinence de mettre en place un système de gouvernance plutôt qu'une seule organisation.





Un ensemble de solutions

flexibles et adaptées aux réalités écologiques et aux réalités socioéconomiques des producteurs et productrices dont le rachat des terres devrait être proposé aux producteurs et productrices.

...qu'une solution manquant de flexibilité comme une **réglementation**... Elle risquerait d'entraîner des effets pervers comme une intensification de l'utilisation et des pratiques agricoles dans les zones non réglementées, ce qui pourrait **venir contrecarrer les efforts réalisés ailleurs.**

Un ensemble de solutions, comme le rachat de terres sur une base volontaire, les aides financières, la mise sur pied de groupes de pairs pour des pratiques agricoles plus difficiles à maîtriser, etc., devrait être proposé.





Un conseil agricole

dont la portée dans l'intégration de pratiques agricoles durables par les producteurs et productrices est à maximiser.

Le conseil directif et individualisé est le plus répandu, ce qui limite l'apprentissage autonome des producteurs et productrices et la création de dynamique sociale locale entre producteurs et productrices autour des changements de pratiques. Des tensions et concurrences entre les organismes de conseil font qu'ils ne s'appuient pas l'un sur l'autre pour résoudre des problèmes.





L'Union
des producteurs
agricoles
Centre-du-Québec



UPA L'Union
des producteurs
agricoles
Centre-du-Québec

Merci!

Des questions ou des commentaires?